



Assises académiques: Langues et échanges en Europe, du virtuel au réel

publié le 01/09/2008 - mis à jour le 02/06/2009

Descriptif :

Poitiers (MSHS), mardi 30 septembre 2008

Sommaire :

- Assises académiques des Langues Vivantes
 - ▶ *Du virtuel au réel*
- Programme prévisionnel de la journée
- Ateliers de réflexion
- Informations pratiques
- Contacts



● Assises académiques des Langues Vivantes

▶ *Du virtuel au réel*

▶ Mardi 30 septembre

▶ Maison des sciences de l'homme et de la société Poitiers - campus de l'université

▶ Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, l'académie de Poitiers propose, dès la rentrée 2008 et jusqu'à la fin de cette même année, toute une série de manifestations autour du thème **Vivre l'Europe**

C'est dans ce contexte que s'organisent les assises académiques des langues vivantes dont l'ambition est de susciter la réflexion sur le thème : **langues et échanges en Europe**, du virtuel au réel. Elles réuniront tous les professeurs intéressés par le sujet, notamment les professeurs de langues vivantes.

L'enseignement des langues vivantes connaît depuis 2005 une profonde évolution dont l'objectif essentiel demeure l'amélioration des compétences orales des élèves. Il dépasse aujourd'hui le cadre de la classe pour explorer d'autres espaces, et préparer ainsi le citoyen européen à une plus grande mobilité.

L'objectif de ces assises est de réfléchir sur les échanges virtuels ou réels, de promouvoir l'ouverture sur l'espace Europe, de mutualiser les pratiques innovantes dans les domaines cités et d'analyser leur impact sur les pratiques pédagogiques de classe et d'établissement.

L'enjeu est aussi de comprendre en quoi ces échanges et l'enseignement des langues vivantes s'enrichissent mutuellement et permettent l'ouverture vers d'autres disciplines afin de mieux répondre à la formation du citoyen européen.

La participation aux assises académiques est régie par les règles suivantes : le déjeuner est offert mais les frais de déplacement sont à la charge des participants. Un ordre de mission sans frais, émis par le chef d'établissement, est indispensable pour tout participant et atteste de l'autorisation d'absence pour les professeurs ayant cours le 30

septembre.

Les inscriptions se font uniquement en ligne, soit à partir du bouton ci-dessus, soit à partir de la lettre électronique envoyée dans les établissements.

● Programme prévisionnel de la journée

9h00-9h30 : Accueil

9h30-9h40 : **Ouverture**

- ▶ Jean-Louis DUCHET, Doyen de la Faculté des Lettres et Langues
- ▶ Frédéric CADET, Recteur de l'académie

9h40-10h45 : **conférence et échanges** : *Langues, culture et identité en Europe*

- Maryse RENAUD, professeurs des Universités

10h45-12h00 : **Table ronde** : *Echanges et mobilité en Europe*

- Animatrice : Isabelle MEJEAN, IA-IPR d'histoire-géographie
 - Francis GOULLIER, Inspecteur général de l'Education nationale (groupe langues)
 - Annie LHERETE, Inspecteur général de l'Education nationale (groupe langues)
 - Martine ABDALLAH-PRETCEILLE, Professeur des universités

12h30-14h00 : Déjeuner au RU Champlain

14h-16h00 : **Ateliers de réflexion**

- ▶ 1. [Mobilité individuelle](#)
- ▶ 2. [Echanges virtuels](#)
- ▶ 3. [Projets de classe et d'établissement à dimension européenne](#)
- ▶ 4. [Les pratiques pédagogiques au service des échanges](#)
- ▶ 5. [De l'échange linguistique à l'Education à l'Europe](#)

16h-16h30 : **Clôture**

- Francis GOULLIER, Inspecteur général de l'Education nationale

● Ateliers de réflexion

Les cinq ateliers se déroulent simultanément. Chaque participant doit s'inscrire à deux ateliers. La répartition sera faite en fonction de la place disponible, si possible sur le vœu 1, sinon sur le vœu 2.

○ Atelier 1 : La mobilité individuelle

Comment promouvoir, préparer et valoriser la mobilité individuelle en Europe et valider les acquis des élèves au plan pédagogique et personnel pendant le séjour et au retour ? Comment accompagner les équipes dans l'établissement d'origine comme dans l'établissement d'accueil ? Quel bilan établir de la mobilité individuelle dont l'essor a justifié son inscription au titre de l'expérimentation article 34 et des projets innovants ? La réflexion se nourrira de quelques témoignages d'élèves, de parents, d'enseignants, de chefs d'établissement et des corps d'inspection.

○ Atelier 2 : Les échanges virtuels

Comment utiliser les TICE, quel est leur apport spécifique aujourd'hui dans les classes ? Comment les intégrer à l'enseignement ? Où trouver des ressources, des sites adaptés aux besoins, des projets ou des partenaires ? Comment évaluer l'impact des TICE sur l'apprentissage des langues vivantes et sur l'ouverture à l'Europe ? La réflexion se nourrira d'expériences réalisées dans les établissements et de la présentation de projets à réaliser dans

les classes.

○ Atelier 3 : Projets de classe et d'établissement à dimension européenne

Dans cet atelier, seront plus particulièrement abordés les échanges entre des groupes, classes ou établissements conduisant ou non à des séjours en pays étranger. L'atelier s'efforcera de montrer en quoi des thèmes fédérateurs, à dimension universelle, des échanges à vocation plus culturelle ou les travaux plus concrets qui y seront présentés tout comme les expériences de placement d'élèves en entreprise à l'étranger pour les lycées professionnels contribuent à développer une autre vision de l'apprentissage/enseignement des langues vivantes.

○ Atelier 4 : Les pratiques pédagogiques au service des échanges

Quelles stratégies pédagogiques mettre en œuvre pour favoriser les interactions dans la classe, développer les échanges de façon diversifiée, dans les établissements et au-delà des frontières ?
Comment mesurer l'impact de ces pratiques sur l'ouverture culturelle ?

○ Atelier 5 : Education à l'Europe et échanges

A leurs débuts, les échanges étaient essentiellement orientés vers l'apprentissage linguistique. Un certain nombre de facteurs (apparition des TIC, décloisonnement disciplinaire, construction de l'Europe...) doivent aujourd'hui permettre aux établissements scolaires de faire évoluer cette conception initiale. Comment arriver à une nouvelle culture des échanges européens ? Et comment faire vivre l'Europe dans les établissements à travers les Clubs Europe ?

● Informations pratiques

Le déjeuner aura lieu au restaurant universitaire Champlain, tout proche de la MSHS

● Contacts

Pour tout renseignement :

Madeleine Poncin

► Chargée de mission manifestations académiques

Rectorat

► 5, Cité de la Traverse, BP 625

► 86022 Poitiers CEDEX

► tél : 05 49 54 72 59

► fax : 05 49 54 72 62

► madeleine.poncin@ac-poitiers.fr

Lien complémentaire

 [Toute l'Europe](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.